

Trait juste et lignes reliées

Quatre mois seulement, entre janvier et mai –dont quatre semaines de gel-, ont été nécessaires pour mener à bien ce "petit" projet compact et bien huilé qui marie intelligemment la tessiture ancienne et la forme contemporaine. Des délais savamment tenus grâce à la mobilisation d'entreprises locales concernées et exigeantes, qui ont su retranscrire la quête du détail et du trait juste voulue par les architectes. Car

derrière le cadre, apparemment rigide, et l'épuration du volume, se cache un effort approfondi pour relier les lignes, créer des convergences entre les bâtiments ainsi que des liens entre la bâtisse recomposée et son environnement immédiat. La forme vient ainsi servir le propos d'un écomusée ancré dans son temps, qui vient interroger les liens qui peuvent unir passé (haut-) savoyard et valeurs actuelles.

mots clés

bois
culture et loisir
équipement public
réhabilitation et restructuration

adresse

place de l'Église
74320 Sevrier

SEVRIER



L'EXTENSION DE L'ÉCOMUSÉE DU LAC D'ANNEYCY À SEVRIER

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE SEVRIER

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
FAVRE & LIBES ARCHITECTES
ÉCONOMISTE - PATRICE LE GUILCHER
BET STRUCTURE - BE PLANTIER
BET FLUIDES - BETER CACHAT
BET ACOUSTIQUE - REZ'ON

SURFACE UTILE : 95 M²
SHON : 102 M²
SHOB : 242 M²

COÛT DES TRAVAUX
208 460 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
300 272 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : JANVIER 2012
LIVRAISON : MAI 2012
MISE EN SERVICE : JUIN 2012



Facilité de la mise en œuvre, authenticité et modernité, durabilité... Le bois a été naturellement plébiscité dans le cadre de ce projet d'extension, à taille humaine, de l'écomusée de Servier. Encore fallait-il savoir appréhender, derrière la simplicité apparente du sujet, les nombreuses contraintes fixées par le site, en bordure de route et face au lac d'Annecy, ainsi que par le cahier des charges, tant en termes de volumétrie que d'accessibilité... Mais avant d'aborder ces questions de fond, le cabinet Favre & Libes s'est efforcé de répondre à un pré-requis : comment envisager une extension qui permette de faire dialoguer un ancien bâtiment avec un volume moderne ? Alignée sur deux niveaux, la bâtisse historique construite en 1848 –autrefois connue comme l'école des filles– présentait une façade classique fait de murs maçonnés avec des chaînages d'angle et des encadrements de fenêtre en pierre de taille. Une extension vers le haut avait déjà permis de rehausser l'édifice pour accueillir de nouveaux usages.

Volume en porte-à-faux

Le cahier des charges soumis aux architectes a consisté en une extension de 90 m² susceptible d'accueillir la collection –devenue importante– de ce musée dédié aux costumes savoyards. Mais plutôt que de tenter de prolonger le bâtiment actuel, avec les mêmes matières et textures, au risque de tomber dans un pastiche, le parti pris retenu est celui d'un volume en bois accolé à la structure en place, sur sa partie ouest, et reposant en porte-à-faux sur un soubassement béton. Cette coquille faite de lames de mélèze se prolonge sur une partie de la façade sud par un ruban en zinc étiré horizontalement, qui cadre les vues tout en matérialisant l'entrée et protège des intempéries tout en servant de banc et de garde-corps. L'extension ne nie ainsi en aucune façon l'historicité du lieu, mais sert au contraire d'élément de dialogue et de transition entre la culture moderne et l'ancrage dans le territoire. Le bois fait écho à l'environnement rural d'une commune ouverte sur la forêt. Cette interrelation entre le bâtiment et son pays est inscrite dès l'accès, réaménagé, du musée : la suppression de la voie automobile longeant la façade a permis de proposer un généreux parvis au piéton, de sécuriser les abords et de créer un espace de transition convivial et accueillant.



1 - L'accueil du public

2 - L'extension et son raccordement au bâtiment existant

3 - Le volume de l'extension installée dans la pente

4 - La salle vidéo

Perspectives

À l'étage aussi, la question de l'interrelation est consommée grâce à une terrasse –non inscrite au programme– qui surmonte le hall et la casquette d'entrée, et qui est située en vis-à-vis d'une toiture végétalisée. De la toundra horizontale, à portée de main, à l'église du village, au premier plan, jusqu'au lac situé en toile de fond, le belvédère tisse des perspectives et des liens entre le musée et son environnement. Quant à l'enveloppe de l'extension, elle vient faire écho à la muséographie proposée aux visiteurs, "le traitement uniforme des garde-corps, des volets et des grilles renvoyant, dicit les architectes, à l'imaginaire du tissage et aux étoffes exposées dans l'écomusée".

Calage altimétrique

Sur un plan technique, la question du dialogue entre les parties modernes et anciennes du bâtiment s'exprime aussi avec acuité. Ainsi, il s'agit de calculer un calage altimétrique parfait du rez-de-chaussée et de l'étage en fonction des seuils et des ouvertures existantes. Il concentre aussi l'ensemble de l'offre de visite au rez-de-chaussée de façon à garantir, faute d'ascenseur, une accessibilité aux handicapés. Depuis le parvis en béton balayé, une rampe douce est dans la même optique aménagée jusqu'au hall d'accueil. Parfois, c'est un détail conservé, qui vient interpeller sur la mémoire du lieu, à l'instar de ces volets de l'ancienne maison qui sont restés fixés sur la paroi est de la salle vidéo.

Intérieurement, le parti pris a été celui d'un traitement simple et épuré, au service du confort du visiteur. Celui-ci se sentira en effet accompagné par les trames de caillebotis bois qui se prolongent, depuis l'extérieur, sur le plafond du hall d'accueil ainsi que sur une façade dédiée à l'information. Au sol, du béton quartzé, pour le côté moderne et pratique, et dans la majorité des espaces (hall, salle vidéo), des cloisons phoniques, pour feutrer les sons... Après étude d'ensoleillement, le confort thermique n'est pas en reste avec un système de laine minérale positionnée dans l'ossature bois, des rupteurs de pont thermique en nez de dalle, des volets mobiles avec clairevoies croisées ainsi que cette toiture-terrasse végétalisée qui vient contrebalancer l'effet imperméabilisant du socle béton... La qualité de l'enveloppe de l'extension, de standard BBC, a aussi nécessité la mise en œuvre d'un système de ventilation double-flux qui permet d'assurer le renouvellement de l'air.

L'ensemble fonctionne au final de manière intelligente et homogène, le nouveau bâtiment venant apporter à l'ancien le confort seyant à sa fonction sans pour autant renier l'esprit du premier.



culturel

EQP13-cu1022

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339

74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gammaz - octobre 2013
Photographies: Romain Bianchi
Conception graphique: Anthony Denizand, CAUE de Haute-Savoie



4



3